

# REGLEMENT DE LA SALLE / BARNUM

« Au Camping Les P'tites Maisons dans la Prairie »

Lorsque vous louez cette salle, c'est que vous êtes d'accord avec le règlement en vigueur. Vous disposez d'une grande liberté, à condition de respecter quelques règles.

## 1. ASSURANCE

L'utilisation de cette salle est sous votre responsabilité. Aussi bien en ce qui concerne vos effets personnels, ceux de vos invités, le matériel de la salle, que le matériels et effets du traiteur le cas échéant. Pensez à demander à votre assureur si vous êtes couverts pour la location d'une salle. Une caution de 350 € vous sera demandée pour utiliser cette salle. Elle sera restituée par courrier dans un délai de 15 jours.

## 2. LES CLÉS DE LA SALLE

- Seront retirés le jour de la location 10h (ou selon accord) Prévoir le chèque de caution.
- Seront restituées le lendemain de la fête lors de votre départ.

## 3. ANNULATION

En cas de force majeure, la réservation pourra être annulée au moins 1 mois avant la date de la fête. Si nous arrivons à la relouer entre temps, seule une somme de 20 € sera retenue pour frais de dossier. Si la salle n'a pu être relouée l'acompte sera conservé. Moins d'un mois avant la date de la fête. La totalité du montant est due, sauf si re-location.

## 4. ETAT DES LIEUX

La salle, la vaisselle et le bloc sanitaire seront restitués dans le même état que vous les aurez trouvé à votre arrivée.

- La vaisselle, devra être soigneusement lavée et essuyée.
- Les frigos nettoyés ainsi que les plans de travail et le sol de la cuisine (sauf option nettoyage demandée)

Nous pourrons vous demander jusqu'à 80 € dans le cas où nous jugerons que vous ne nous avez pas rendu la salle dans l'état où vous l'avez eu au départ.

- Le matériel nécessaire est fourni pour le ménage et le tri des ordures sacs jaunes pour le plastique, carton métal (Hors produits, torchons et sacs poubelles).
- En ce qui concerne la casse de vaisselle, nous préférons vous demander le montant pour le remplacement à l'identique plutôt que vous ne remplaciez avec de la vaisselle dépareillée.

Nettoyer les tables dessus – dessous au besoin avant de les ranger.

En aucun cas les tables, chaises ou bancs ne pourrons être mises en dehors de la salle.

Il est strictement interdit de ménager la vaisselle de la salle avec la vaisselle des logements.

## 5. MÉNAGE

Le matériel de nettoyage est fourni. Prévoir les produits vaisselle, produits sol, les torchons, les sacs poubelle. Nous fournissons le premier rouleau papier toilette. Prévoir pour les suivants.

Nous pouvons vous proposer un forfait ménage à 80 €, si vous êtes intéressé, il faut prévenir le plus tôt possible.

Nettoyage des sols et plans de travail uniquement : Après enlèvement par vos soins : de tous vos objets personnels ou, et ceux du traiteur et autres ; de tous les détritrus. Les tables, chaises et bancs ayant été nettoyés et rangés par vos soins.

Nettoyage de la vaisselle après enlèvement des détritrus voir conditions.

Un local poubelle est prévu à cet effet à la sortie du camping.

## 6. CIGARETTES

Il est interdit de fumer dans la salle, dans la cuisine ainsi que dans les sanitaires. Des cendriers sont à votre disposition à l'extérieur de la salle. Les mégots seront tous ramassés avant votre départ.

## 7. MUSIQUE / BRUIT

Nous autorisons la musique jusqu'à 2h00. Après cette heure, la musique devra être coupée. En cas de non respect des consignes, une facturation de 100 € / heure sera retirée sur la caution.

## 8. PISCINE

Vous avez la possibilité d'utiliser la piscine couverte (Les enfants étant sous votre responsabilité) à condition de respecter les règles du camping. Elle est ouverte d'avril à mi octobre.

## 9. PARKING

Les véhicules devront être garés sur le lieu prévu. Il vous sera indiqué à la remise des clés. Les personnes qui logent sur le camping, peuvent garer leur véhicule à côté du locatif.

Les départs dans la nuit ne devront pas être bruyant, pas de coup de klaxon par exemple. Vous devez veiller à ce que aucun détritrus ne devra être laissé sur le parking, ni sur la route, ni sur le camping.

## 10. ALENTOURS

Merci de faire un tour dans le camping, aux endroits où vos invités (en particulier les enfants) peuvent être allés, pour vérifier que rien n'a été oublié : objet personnels, gobelets plastiques, verres, papiers, cannette de bière, ...

## 11. PARC ANIMALIER

Il est interdit de jeter tout objet sur les animaux ou de courir après les poules, les lapins ou autres. Si non respect des consignes. L'accès au parc pourra vous être refusé.

## 12. TARIFS ET CONDITIONS (Disponible Hors juillet aout)

Le prix de 350 € comprend le prix de la salle pour un week end simple.(soit du samedi matin au dimanche fin de journée). En cas de remise des clés la veille, une facturation de 50 € sera débitée sur la caution.

Le prix comprend la salle, la cuisine (Micro-ondes, réfrigérateurs, le piano gaz, le percolateur, la tireuse à bière, la sono, le vidéo projecteur, tables, chaises et bancs.

L'accès à la piscine couverte et chauffée d'avril à mi-octobre, la mini ferme, le mini-golf, le terrain de boule (Prévoir les boules ou les palets)

Possibilité de loger sur place : Ouvert toute l'année. Tarif dégressif à partir de 10 logements loués.

Forfait chauffage : 50 € le week end complet (En fonction des saison)

Forfait ménage : 80 € pour la salle

Forfait vaisselle : 1 € / personne (Si oui pour l'option vaisselle : La vaisselle devra être rangée dans des caisses prévues à cet effet).

Supplément salle : 50 € / repas en plus passé dans la salle (Ex : Vendredi soir ou dimanche soir)

Noël et Réveillon : 450 € la salle

Week end prolongé : 400 € la salle



A NOTER : Ne pas oublier de vérifier que vous êtes assuré. Les sacs poubelles, les produits d'entretien, le papier toilette ainsi que les torchons ne sont pas fournis. En aucun cas nous ne nous occupons d'enlever les sacs poubelles (Salle ou locatifs)

Signature Propriétaire :

Signature Locataire :